



Le Syndicat intercommunal pour l'amélioration de l'habitat

De Marcigny et Semur-en-Brionnais

Et **Urbanis** organisent sur l'ensemble du territoire

UN ÉTAT DES LIEUX DU PARC DE LOGEMENTS

Votre logement a plus de 15 ans et vous êtes propriétaire

A-t-il besoin de travaux ?

Une mise aux normes est-elle souhaitable ?

Avez-vous des projets que nous pourrions soutenir ?

Une aide financière ou technique est-elle nécessaire ?



Des questionnaires
sont distribués dans
vos boîtes aux lettres
et sont également
disponibles dans
votre mairie

→ Nous comptons sur votre participation

*L'équipe d'Urbanis effectuera au cours de l'été 2020 **des observations sur le terrain et des enquêtes auprès des habitants et des propriétaires** pour mesurer la qualité de l'habitat et déterminer la nécessité de mettre en place une aide financière et technique pour la rénovation des logements.*

Renseignements complémentaires : Par téléphone aux Communautés de communes de Marcigny (03.85.25.37.08) ou de Semur-en-Brionnais (03.85.25.86.47) ou à URBANIS (03.80.71.17.12)

